
#Coronavirus #Covid19 : l'Assurance retraite Rhône-Alpes adapte ses modalités d'accueil

En raison des consignes gouvernementales liées à l'épidémie de coronavirus, l'Assurance retraite Rhône-Alpes adapte ses modalités d'accueil. Les assuré(e)s ayant un rendez-vous sont invités à ne pas se déplacer et vont être contacté(e)s par les conseillers du réseau de l'Assurance retraite Rhône-Alpes afin de se voir proposer une solution alternative.

L'Assurance retraite Rhône-Alpes tient à rassurer ses assurés : les dossiers continuent à être traités et toutes les retraites seront mises en paiement à la date prévue.

Pour contacter l'Assurance retraite Rhône-Alpes, les assurés peuvent se connecter à leur espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr et utiliser notre service « Poser une question ».

Vous allez prendre votre retraite dans les prochains mois ?

Pour une meilleure gestion des dossiers lors de la période de l'épidémie, nous vous remercions d'utiliser **la demande de retraite en ligne pour effectuer votre demande de retraite personnelle** dès lors que ceci est possible. **De plus, il est impératif de ne pas effectuer de doublon en procédant au dépôt de la même demande par courrier.**

La Carsat Rhône-Alpes, votre interlocuteur en région pour l'Assurance Retraite Rhône-Alpes

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Rhône-Alpes exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la région. Organisme de Sécurité Sociale, elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'action sociale, de l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam).

Suivez-nous



www.carsat-ra.fr

Contact presse : Audrey Marvalin - contact.presse@carsat-ra.fr